



MAIRE: MARTIN SAINDON - FINANCES-VITALISATION-DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE-PERSONNEL

Disponible sur rendez-vous et par courriel : mairie@dixville.ca

CONSEILLERS:

TOMMY LACOSTE
FRANCIS CLOUTIER
PIERRE PAQUETTE
ROGER HEATH
MARIO TREMBLAY
FRANCOISE BOUCHARD

LOISIRS-PARC-CULTURE-TOURISME-PERSONNEL
TRANSPORT — ENVIRONNEMENT-SECTEUR RURAL-PERSONNEL
MAIRE SUPPLÉANT — SANTÉ ET BIEN-ÊTRE-FAMILLE
VOIRIE — AQUEDUC ET ÉGOUT ET ASSAINISSEMENT
INCENDIE, MESURES D'URGENCE-SÉCURITÉ CIVILE
COLLECTE-VIDANGE-ENFOUISSEMENT

Sylvain Benoit
France Lafaille
Thomas Lepitre
Sylvain Martineau

Directeur général et Secrétaire-trésorier
Adjointe administrative
Inspecteur municipal (571-2323)
Inspecteur en bâtiment et en environnement (lundi 9h00 à 16h30)
prendre rendez-vous de préférence

Gérald Garneau

Permis feu 819-849-6177

251, chemin Parker, Dixville Qc J0B 1P0

Téléphone : 819-849-3037
Télécopie : 819-849-9520

Messagerie :

bureaumunicipal@dixville.ca
secretariat@dixville.ca
voirie@dixville.ca
permis@mrcdecoaticook.qc.ca
Visitez notre site web :
www.dixville.ca

Heures d'ouverture:

8h00 à 12h00 / 13h00 à 16h30
lundi au jeudi



251, chemin Parker
Dixville Qc J0B 1P0



Le Palabre, édition août 2016

FÊTE AU VILLAGE

Vous êtes tous invités à venir célébrer la fête au village en compagnie de vos voisins et amis.

Date : Samedi le 10 septembre
Heure : 11h00 à 14h00
Lieu : Parc Lanouette à Dixville



Il y aura des jeux gonflables pour les enfants, cantine (hotdogs, blé d'inde, boissons gazeuses et alcoolisées...) et tirage de moitié-moitié.

Le comité est actuellement à la recherche de bénévoles pour la Fête (cantine, surveillance des jeux gonflables).

Si vous êtes disponibles, nous vous demandons de communiquer avec Karine Meunier au 819-849-3049.

Votre Coopérative de solidarité à Dixville franchit une nouvelle étape !

Depuis le retour des vacances, les travaux de réaménagement du futur magasin général de Dixville sont en branle. L'entrepreneur Simon Lapointe a été choisi pour la réalisation des rénovations intérieures du bâtiment qui devrait s'échelonner durant la période automnale. Ces travaux ont été possibles grâce à votre cotisation comme membre de la Coop et à l'acharnement des membres du conseil d'administration.

Restez à l'affût, d'autres nouvelles de votre Coopérative vous seront communiquées bientôt !

Merci à tous pour votre implication !

• Dans ce numéro

- ◆ École Sancta-Maria
- ◆ Avis publics
- ◆ Fête au village
- ◆ Message Coop

DES NOUVELLES DE SANCTA-MARIA



Message de la direction

Bonjour,

Déjà le début de l'année scolaire qui s'amorce... Nos petites frimousses arrivent à l'école pour la toute première fois avec les yeux remplis d'étincelles et le goût de découvrir le monde... et nos anciens ont hâte de retrouver leurs amis afin de raconter leurs plus beaux moments des vacances!

De mon côté, je tiens à vous dire que je suis vraiment heureuse d'être à la direction de votre école. Je souligne l'excellent travail de Mmes Carine Garon et Catherine Blanchet. En quelques lignes, je me présente... J'ai été enseignante au secondaire et conseillère pédagogique à la commission scolaire des Sommets de 1989 à 2003. Puis conseillère pédagogique à la commission scolaire des Hauts-Cantons et depuis 2009, je suis à la direction d'écoles. Je suis une passionnée de l'éducation!

La rentrée est toujours une journée spéciale et toute l'équipe de Sancta-Maria est prête pour vous accueillir. Le thème qui animera notre école tout au long de l'année sera « J'ai la nature à l'œil ». Eh oui, nous ferons des découvertes à partir des 4 éléments de la nature!

Votre complicité et votre collaboration favorisent la persévérance et la réussite de votre enfant. Ensemble, nous formons une grande famille... N'hésitez pas à communiquer avec nous et à participer à la vie de l'école!

Nous vous invitons à venir en grand nombre au dîner de la rentrée (jeudi 1er septembre) et à l'assemblée générale (mardi 13 septembre) afin de vous informer et de vous impliquer dans les différents comités de l'école.

Sur ce, je vous souhaite une merveilleuse année! J'ai bien hâte de vous rencontrer...

Chantal Leroux

Directrice des écoles Sancta-Maria et Gendreau

Chantal.Leroux@cshc.qc.ca

En Annexe

- ◇ L'expérience
- ◇ Cours Zumba



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un règlement numéro 174-16 modifiant le règlement de zonage numéro 117 (2010).

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la municipalité de Dixville,

QUE le règlement modifiant le règlement de zonage numéro 117 (2010) afin de créer de nouvelles zones à même la zone R-3, d'y établir certaines dispositions spécifiques, de créer la zone M-7 à même les zones R-1 et R-4 et y établir certaines normes spécifiques ainsi que d'ajouter l'usage « ferme d'élevage avec restriction » dans les zones Fr-5 et Fr-6, l'usage « ferme sans élevage » dans les zones Fr-5, Fr-6 et Ru-1 et l'usage « ferme d'élevage sans restriction » dans la zone Ru-1, est entré en vigueur le 17 août 2016.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 251 chemin Parker à Dixville de 8h00 à 16h30 du lundi au jeudi.

DONNÉ À Dixville, ce 18e jour du mois d'août 2016.

Sylvain Benoit, Directeur général

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un règlement numéro 177-16 modifiant le règlement de lotissement numéro 118 (2010).

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la municipalité de Dixville,

QUE le règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 118 (2010) afin d'ajouter les zones R-5, R-6 et M-7, de retirer les zones R-1 et R-4 et d'ajouter une exception pour les lots à des fins d'utilités publiques, est entré en vigueur le 17 août 2016.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 251 chemin Parker à Dixville de 8h00 à 16h30 du lundi au jeudi.

DONNÉ À Dixville, ce 18e jour du mois d'août 2016.

Sylvain Benoit, Directeur général

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un règlement numéro 178-16 modifiant le règlement de construction numéro 119 (2010).

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la municipalité de Dixville,

QUE le règlement modifiant le règlement de construction numéro 119 (2010) afin de modifier les dispositions sur les fondations des bâtiments principaux, est entré en vigueur le 17 août 2016.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 251 chemin Parker à Dixville de 8h00 à 16h30 du lundi au jeudi.

DONNÉ À Dixville, ce 18e jour du mois d'août 2016.

Sylvain Benoit, Directeur général



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un règlement numéro 179-16 modifiant le règlement sur les PIIA numéro 160 (2014).

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la municipalité de Dixville,

QUE le règlement modifiant le règlement sur les PIIA numéro 160 (2014) afin de modifier l'identification de certaines zones et d'ajouter une section pour la zone R-6, est entré en vigueur le 17 août 2016.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 251 chemin Parker à Dixville de 8h00 à 16h30 du lundi au jeudi.

DONNÉ À Dixville, ce 18e jour du mois d'août 2016.

Sylvain Benoit, Directeur général

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement numéro 181-16 modifiant le règlement no.159-14 relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la municipalité de Dixville,

QUE lors d'une séance régulière tenue le 8 août 2016, le conseil de la municipalité de Dixville a adopté un projet de règlement modifiant le règlement no. 159-14 relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux afin d'y ajouter un article concernant les activités de financement politique.

L'adoption du règlement est prévue lors de la séance régulière du 5 septembre 2016, à 19h00 à la salle du conseil, au 251 chemin Parker à Dixville.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 251 chemin Parker à Dixville de 8h00 à 16h30 du lundi au jeudi.

DONNÉ À Dixville, ce 16e jour du mois d'août 2016.

Sylvain Benoit, Directeur général

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement numéro 182-16 modifiant le règlement no.144 (2012) relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la municipalité de Dixville,

QUE lors d'une séance régulière tenue le 8 août 2016, le conseil de la municipalité de Dixville a adopté un projet de règlement modifiant le règlement no. 144 (2012) relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux afin d'y ajouter un article concernant les activités de financement politique.

L'adoption du règlement est prévue lors de la séance régulière du 5 septembre 2016, à 19h00 à la salle du conseil, au 251 chemin Parker à Dixville.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 251 chemin Parker à Dixville de 8h00 à 16h30 du lundi au jeudi.

DONNÉ À Dixville, ce 16e jour du mois d'août 2016.

Sylvain Benoit, Directeur général